



NORME DE CLASSIFICATION

**ERGOTHÉRAPIE ET PHYSIOTHÉRAPIE**

CATÉGORIE SCIENTIFIQUE ET PROFESSIONNELLE



## TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION	1
DÉFINITION DE LA CATÉGORIE	2
DÉFINITION DU GROUPE	3
DESCRIPTION DES NIVEAUX	4
INDEX DES POSTES-REPÈRES:	
Physiothérapeute (OP-1)	1.1
Ergothérapeute (OP-1)	2.1
Physiothérapeute principal - section des internes (OP-2)	3.1
Physiothérapeute seul en charge (OP-2)	4.1
Chef de la physiothérapie (OP-3)	5.1
Chef de l'ergothérapie (OP-3)	6.1

## INTRODUCTION

La présente norme décrit la méthode de description des niveaux utilisée pour la classification des postes attribués au groupe de l'Ergothérapie et de la physiothérapie. Elle comporte une introduction, une définition de la catégorie scientifique et professionnelle et du groupe professionnel ainsi qu'une description des niveaux et des postes-repères.

Chacun des trois (3) niveaux du système de classification est décrit en fonction des caractéristiques principales qui doivent servir à attribuer les postes à chaque niveau. Les postes sont jugés de même valeur lorsqu'ils correspondent bien, dans l'ensemble, à la description du niveau et des postes-repères qui illustrent le niveau en question.

### Postes-repères

Les postes-repères comportent une liste des fonctions principales, le temps alloué à chacune et la description des trois caractéristiques principales: la complexité du travail, la prise de décisions et la supervision. Les postes-repères constituent une partie intégrante du système et doivent être utilisés pour assurer l'homogénéité d'application des descriptions de niveaux.

### Utilisation de la norme

L'application de cette norme de classification comporte cinq étapes:

1. Étudier la description du poste pour s'assurer qu'on comprend bien le contenu et la relation qui existe entre le poste à évaluer et les postes de l'organisation qui sont situés au-dessus et au-dessous.
2. Confirmer le classement du poste dans la catégorie et le groupe en se référant aux définitions et aux descriptions des postes inclus et des postes exclus.
3. Attribuer provisoirement un niveau au poste en comparant les fonctions aux descriptions de niveaux. Attribuer provisoirement au poste le niveau qui correspond le mieux, dans l'ensemble, aux fonctions du poste.
4. Comparer la description du poste au poste-repère qui correspond au niveau provisoire. La comparer aussi aux postes-repères correspondant aux niveaux inférieurs et supérieurs au niveau provisoire.
5. Comparer le poste aux autres postes du même groupe professionnel auxquels on a assigné le même niveau, en vue de vérifier l'exactitude du niveau choisi.

DÉFINITION DE LA CATÉGORIE

Les catégories professionnelles sont abrogées depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur la réforme de la fonction publique (LRFP), le 1er avril 1993. Par conséquent, les définitions des catégories professionnelles ont été enlevées des normes de classification.

DÉFINITION DU GROUPE

À des fins d'attribution des groupes professionnels, il est recommandé d'utiliser [les tables de correspondance des définitions des groupes professionnels](#) qui indiquent les définitions des groupes de 1999 et les énoncés correspondant sur les postes inclus et les postes exclus. Elles permettent de rattacher les éléments pertinents de la définition générale du groupe professionnel de 1999 à chaque norme de classification.

DESCRIPTION DES NIVEAUXNiveau 1

Ce niveau comprend les postes dont les responsabilités consistent à offrir des traitements en ergothérapie ou en physiothérapie à des malades ou à des groupes de malades dans des services assignés ou dans une section d'un service de thérapie. Le travail s'effectue sous la supervision d'un thérapeute supérieur. Les fonctions de supervision se limitent à l'explication des techniques et des méthodes thérapeutiques aux techniciens ou assistants en thérapie, aux étudiants, internes et autres membres de l'équipe de traitement.

Niveau 2

Ce niveau comprend les postes dont les responsabilités consistent à superviser une partie du personnel professionnel d'un service d'ergothérapie ou de physiothérapie dans un hôpital d'importance majeure, ou à gérer un petit service d'ergothérapie ou de physiothérapie, ou à diriger les opérations d'un service de thérapie n'ayant qu'un seul employé.

Niveau 3

Ce niveau comprend les postes dont les responsabilités consistent à gérer un service d'ergothérapie ou de physiothérapie de moyenne ou de grande envergure dans un des deux hôpitaux d'importance majeure, soit l'hôpital de Sainte-Anne de Bellevue ou le Centre médical de la Défense nationale.

Instruction ayant trait à la cotation

Un petit service pourrait inclure jusqu'à quatre thérapeutes avec ou sans personnel non-professionnel.

DESCRIPTION DU POSTE-REPÈRE

Numéro du poste-repère: 1

Niveau: 1

Titre descriptif: Physiothérapeute

Relève du chef de la physiothérapie.

Fonctions

% du temps

Évaluer la condition physique et psychologique des malades; planifier des programmes intégrés de traitement en physiothérapie selon les exigences médicales; recourir à des techniques spécifiques de traitement comme l'exercice, la thérapie manuelle, l'électrothérapie, l'hydrothérapie, la cryothérapie et le massage; diriger des sessions de thérapie de groupe; adapter des prothèses et des orthèses et en démontrer l'utilisation et l'entretien aux malades; donner des conseils à leur famille ou à d'autres personnes impliquées dans l'approche multidisciplinaire au traitement; discuter et rendre compte du progrès des malades. 75

Superviser le traitement et enseigner les techniques et/ou les traitements appropriés au technicien en réadaptation et aux assistants-techniciens; s'occuper de la formation des étudiants en physiothérapie et guider des tournées d'orientation à l'intention du personnel de l'hôpital. 25

Justification

Complexité du travail

Dans ce poste, il faut évaluer, planifier et réaliser un traitement physiothérapeutique approprié aux besoins et à l'état du malade et au traitement reçu dans d'autres départements ou services de l'hôpital. Il faut aussi observer et rendre compte de l'état, du comportement et des progrès du malade.

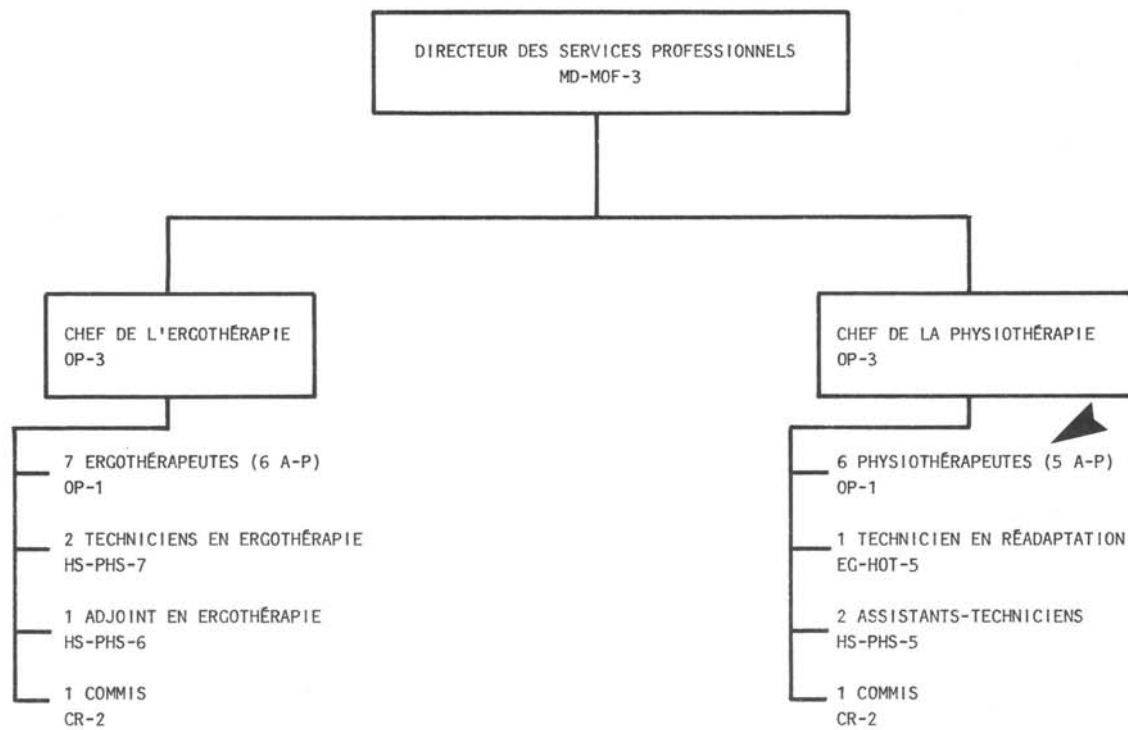
Prise de décisions

Le travail consiste à prendre des décisions ou à formuler des recommandations quant au choix et à l'application du traitement thérapeutique, quant à la pertinence de cesser ou de modifier le traitement, et quant aux modifications structurelles, à l'installation d'aides et d'équipement mécaniques et à la transformation des barrières environnementales du malade.

Supervision

La supervision se limite à s'occuper de la formation et à guider des tournées d'orientation.





## DESCRIPTION DU POSTE-REPÈRE

Numéro du poste-repère: 2

Niveau: 1

Titre descriptif: Ergothérapeute

Relève du chef d'ergothérapie.

## Fonctions

% du temps

Évaluer la condition physique et psychologique des malades; coordonner des programmes thérapeutiques appropriés aux exigences médicales; choisir, adapter et organiser des activités spécifiques susceptibles de développer l'indépendance fonctionnelle aux niveaux physique, psychologique et social; planifier et organiser des sessions de thérapie de groupe; concevoir, fabriquer et adapter des éclisses et des orthèses et réaliser des modifications vestimentaires; former les malades à l'utilisation et l'entretien de tels moyens; concevoir et installer des appuis pour installer le malade; élaborer des programmes pour maintenir et améliorer la capacité de fonctionner des malades à la maison ou dans la collectivité; coordonner le plan de traitement avec les malades, la famille et l'équipe de soins et donner des conseils à cet égard; discuter et rendre compte des progrès des malades.

85

Superviser le traitement et conseiller et orienter les techniciens; démontrer l'utilisation d'aides mécaniques au personnel infirmier; guider des tournées d'orientation pour le personnel de l'hôpital; former des internes et des étudiants en ergothérapie.

15

## Justification

Complexité du travail

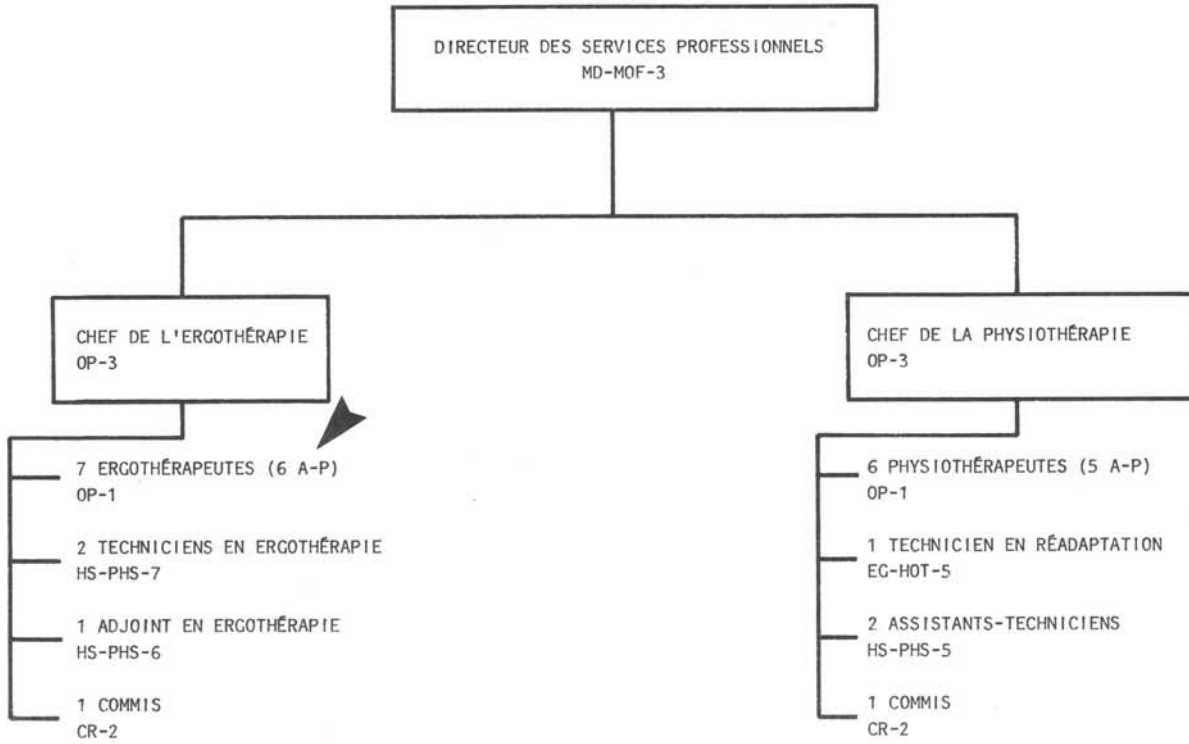
Dans ce poste, il faut planifier et donner des traitements d'ergothérapie appropriés aux besoins du malade et compatibles avec les autres éléments du traitement donné par les employés d'autres disciplines et services de l'hôpital, observer les progrès du malade pour en faire le compte rendu, organiser des activités et élaborer des moyens permettant au malade de s'auto-suffire.

Prise de décisions

Le travail consiste à prendre des décisions et à formuler des recommandations quant au choix, à la modification et à l'adaptation du traitement thérapeutique, quant à la fin, la poursuite ou le changement du traitement et quant à des modifications structurelles, à l'installation d'aides mécaniques et à l'élimination de risques au foyer du malade.

Supervision

La supervision se limite à donner des conseils, à s'occuper de l'orientation et de la formation.



DESCRIPTION DU POSTE-REPÈRE

Numéro du poste-repère: 3

Niveau: 2

Titre descriptif: Physiothérapeute principal - Section interne

Relève du chef de la Division de la physiothérapie.

Fonctions	% du temps
Gérer, offrir et évaluer des services de traitement en physiothérapie à l'endroit d'une grande variété de malades hospitalisés pour soins chirurgicaux, médicaux, neurologiques, orthopédiques, gériatriques ou psychiatriques; planifier et établir de nouveaux programmes de soins aux malades; superviser, former et évaluer le rendement de quatre physiothérapeutes.	45
Comme membre de l'équipe des soins aux malades, mettre au point et exécuter des programmes de traitements individuels basés sur le diagnostic et les exigences du médecin; choisir la technique appropriée de traitement individuel ou de groupe; coordonner le traitement avec ceux qui sont dispensés par d'autres services; évaluer de façon continue le progrès fonctionnel des malades et rapporter ces progrès avec les recommandations appropriées au médecin.	45
Donner des avis cliniques et des conseils reposant sur l'expérience des techniques de physiothérapie aux étudiants, aux internes et au personnel hospitalier.	10

Justification

Complexité du travail

Dans ce poste, il faut diriger des services de traitement en physiothérapie et donner des traitements individuels ou de groupe aux malades.

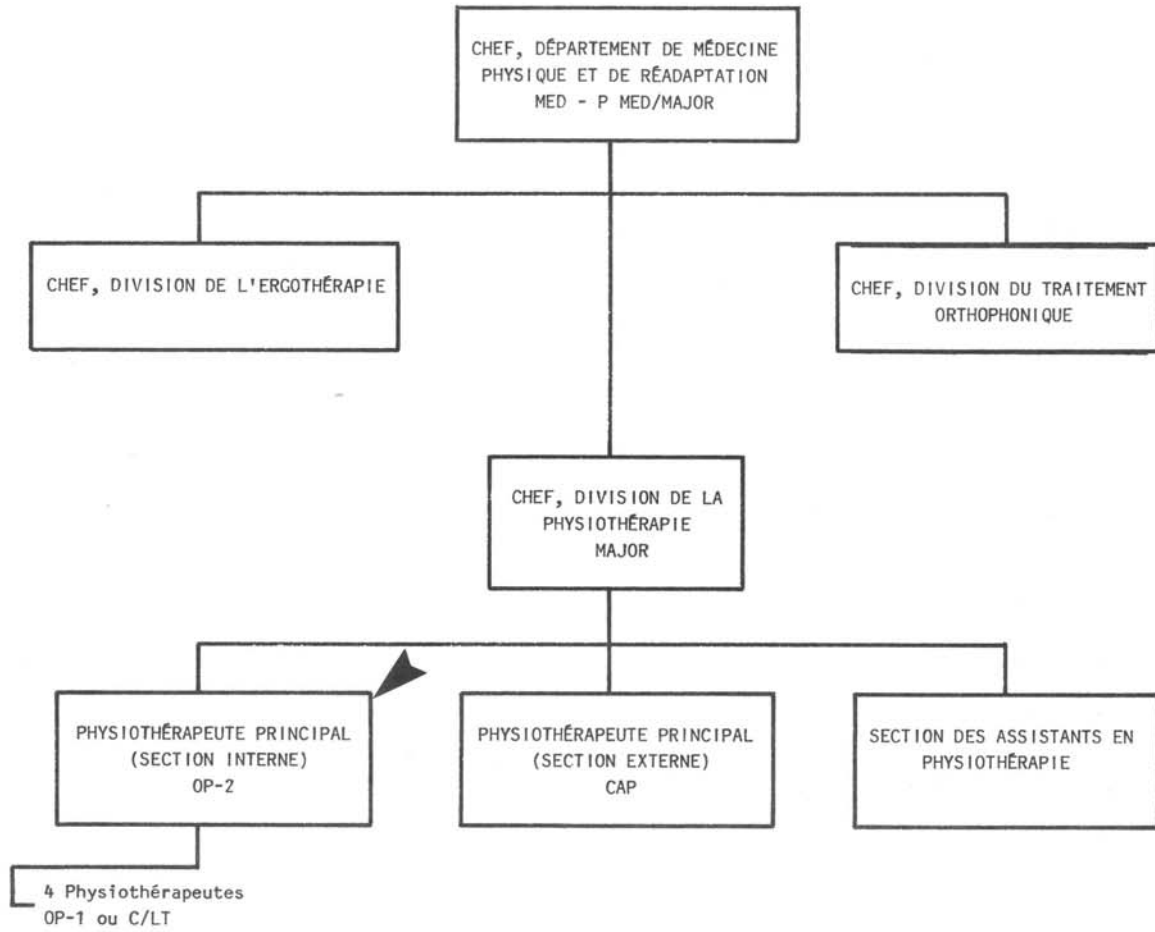
Prise de décisions

Le travail consiste à choisir le traitement approprié aux besoins du malade hospitalisé et compatible avec les traitements donnés par le personnel des autres disciplines et services. Il faut prendre des décisions quant à la pertinence de mettre fin, de prolonger ou de modifier le traitement ou encore de transférer le malade dans un autre milieu. Il faut formuler des recommandations au chef de la physiothérapie sur les programmes de formation clinique et de formation sur les traitements, sur la gestion du personnel et sur l'acquisition d'équipement et de matériel.

Supervision

Le travail requiert la supervision continue d'employés représentant quatre années-personnes. Il faut évaluer leur rendement et leur dispenser avis, conseils et formation. Il faut aussi planifier les activités d'une section située dans un établissement hospitalier d'importance majeure.

DÉPARTEMENT DE MÉDECINE PHYSIQUE ET DE RÉADAPTATION



DESCRIPTION DU POSTE-REPÈRE

Numéro du poste-repère: 4

Niveau: 2

Titre descriptif: Physiothérapeute seul en charge

Relève du médecin

Fonctions

% du temps

Évaluer la condition physique et mentale des patients externes et internes; mettre au point des plans de traitement; donner des traitements de physiothérapie individuels et de groupe; organiser et superviser des activités et des cours de réadaptation; donner des instructions aux malades; évaluer les résultats et apporter des modifications au traitement lorsque nécessaire; tenir le médecin au courant des progrès des malades; tenir les dossiers de traitement des malades.

70

Planifier, organiser et diriger le fonctionnement du département et du programme de physiothérapie; élaborer, réviser et modifier les buts, objectifs, politiques, méthodes, procédures, systèmes, activités et services; préparer les budgets de fonctionnement et les budgets des immobilisations; maintenir et contrôler les approvisionnements et l'inventaire de l'équipement; prendre les arrangements pour l'entretien et les réparations adéquates de l'équipement et des installations; coordonner les activités avec d'autres services qui donnent ou non des traitements.

20

Accomplir d'autres fonctions comme: représenter le département de physiothérapie à des réunions à l'hôpital, et avec des organisations extérieures; agir à titre de personne-ressource au sein de la collectivité.

10

Justification

Complexité du travail

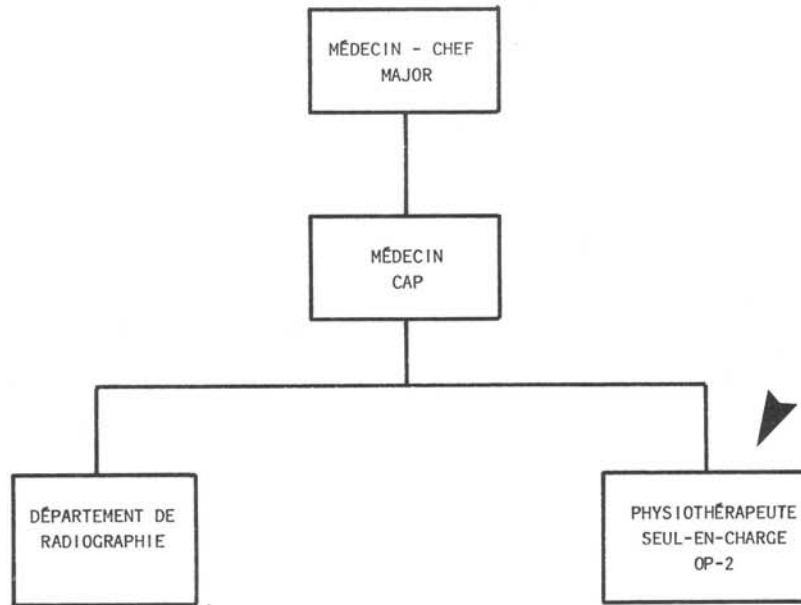
Le travail consiste à gérer le département de physiothérapie afin d'assurer une utilisation optimale des ressources, à planifier des programmes de traitement compatibles avec la condition des malades et à compléter les traitements donnés aux malades par le personnel d'autres disciplines et services, et à donner des traitements individuels et de groupe aux malades.

Prise de décisions

Le travail s'effectue sous supervision indirecte. La responsabilité de choisir et d'appliquer le traitement thérapeutique revient au physiothérapeute qui doit prendre les décisions de terminer, prolonger ou modifier le traitement, et de changer les méthodes, systèmes et services.

Supervision

Le travail consiste à planifier des programmes et des services du département de physiothérapie.



DESCRIPTION DU POSTE-REPÈRE

Numéro du poste-repère: 5

Niveau: 3

Titre descriptif: Chef de la physiothérapie

Relève du directeur des services professionnels.

Fonctions

% du temps

Évaluer les besoins en services de physiothérapie; planifier, établir, évaluer et contrôler les politiques et les procédures du département de physiothérapie; prévoir, diriger, administrer et contrôler les ressources humaines, physiques, matérielles et financières; planifier, organiser, diriger, évaluer, contrôler et coordonner une variété de programmes de traitement avec d'autres services s'occupant des soins aux malades; identifier et évaluer les solutions possibles aux problèmes de traitement; choisir, approuver et apporter des correctifs aux traitements pour certains cas plus difficiles.

55

Superviser le travail de six physiothérapeutes, un technicien en réadaptation, deux assistants-techniciens et un commis; rédiger des descriptions d'emplois, des énoncés de qualités, et des grilles d'évaluation pour des jurys de sélection; élaborer et mettre sur pied des sessions d'orientation pour le personnel et des programmes de formation et de développement sur les meilleures méthodes de travail et les méthodes de prévention des accidents pour les subordonnés et les internes étudiant en physiothérapie; motiver le personnel à améliorer les normes de traitement; évaluer le rendement du personnel, prendre les mesures disciplinaires nécessaires et intervenir au premier palier de la procédure de griefs.

45

Justification

Complexité du travail

Dans ce poste, il faut administrer le service de physiothérapie et prévoir des programmes de traitement physiothérapeutique compatibles avec la condition du malade et complétant les traitements donnés par le personnel d'autres services et disciplines. Il faut en outre participer à des réunions et à des conférences et aider ses subordonnés dans les cas difficiles.

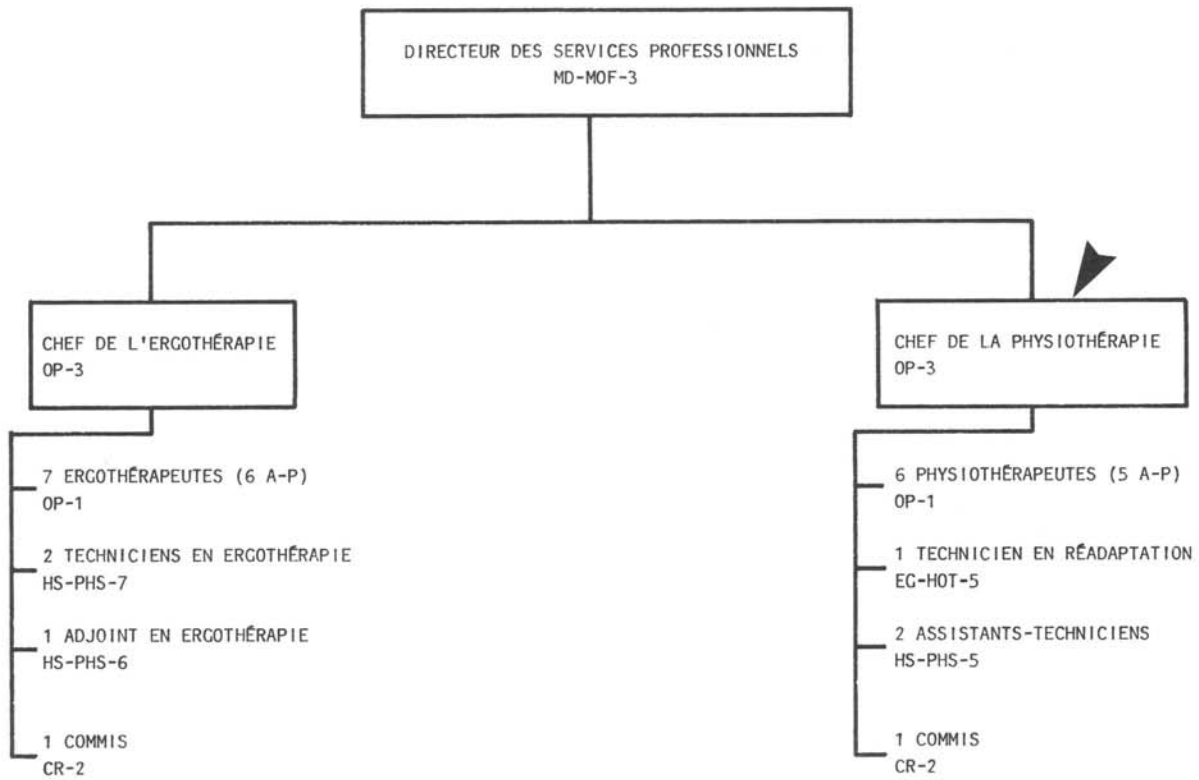
Prise de décisions

Le travail consiste à prendre des décisions quant à l'adoption et la mise en oeuvre de nouvelles techniques, l'achat de nouveaux appareils et le choix des traitements donnés aux malades. Il faut également décider de la fin, de la poursuite ou du changement du traitement et faire des recommandations concernant l'amélioration et le rajustement d'ensemble au programme de physiothérapie.

Supervision

Le travail requiert la supervision d'un personnel de 9,5 années-personnes. Il faut établir l'horaire et répartir les tâches, s'occuper de la formation, fournir conseils et orientation sur les cas difficiles, prendre part à la sélection des employés et évaluer leur rendement, élaborer et mettre en oeuvre un système d'assurance de la qualité et d'évaluation de programmes au sein du département de physiothérapie et régler les problèmes de relations de travail. Le service de physiothérapie est situé dans un établissement hospitalier d'importance majeure.





## DESCRIPTION DU POSTE-REPÈRE

Numéro du poste-repère: 6

Niveau: 3

Titre descriptif: Chef de l'ergothérapie

Relève du directeur des services professionnels.

Fonctions	% du temps
Analyser les besoins des malades et les exigences médicales; planifier, organiser, diriger, coordonner, évaluer et contrôler les politiques, programmes, opérations et procédures d'un service d'ergothérapie offert aux malades des sections médicale, psychiatrique et de soins de jour de l'hôpital et à ceux de la section de soins à domicile d'un centre d'hébergement voisin; prévoir, diriger et contrôler les ressources humaines, physiques, matérielles et financières du service; suggérer et justifier des traitements pour les cas difficiles; étudier des rapports et approuver les recommandations de mettre fin ou de modifier des traitements.	45
Superviser le travail de sept ergothérapeutes, deux techniciens en ergothérapie, un adjoint en ergothérapie et un commis; distribuer le travail, rédiger des descriptions de poste, des énoncés de qualités et des grilles d'évaluation pour des jurys de sélection; élaborer et mettre sur pied des sessions d'orientation pour le personnel et des programmes de formation et de perfectionnement pour les subordonnés, les internes et pour le personnel de l'hôpital; faire des démonstrations de traitements nouveaux ou alternatifs; évaluer le rendement du personnel et intervenir au premier palier de la procédure de griefs; superviser l'exécution d'un contrat de traitement orthophonique par un employé à temps partiel.	45
Accomplir d'autres fonctions comme: offrir des traitements aux malades; concevoir et fabriquer des orthèses et des appuis pour installer les malades; planifier et initier des projets de traitements spéciaux.	10

JustificationComplexité du travail

Dans ce poste, il faut administrer un service d'ergothérapie répondant aux besoins de traitement des secteurs de la psychiatrie et de la médecine physique et prévoir des programmes appropriés de traitement complétant les traitements donnés aux malades par le personnel d'autres services et disciplines. Il faut mettre au point, appliquer et contrôler des techniques et méthodes nouvelles et/ou modifiées. Il faut en outre prendre part à des cliniques et à des conférences.

Prise de décisions

Le travail consiste à prendre des décisions quant à l'adaptation et la mise en oeuvre de nouvelles techniques, l'achat de nouveau matériel, la poursuite ou le changement des traitements et l'amélioration ou le rajustement à l'ensemble du programme de traitement.

Supervision

Le travail requiert la supervision d'employés utilisant dix années-personnes. Il faut répartir les tâches, s'occuper de la formation, aider les subordonnés dans les cas difficiles, choisir, évaluer et maintenir un personnel compétent, élaborer et mettre en oeuvre un système d'assurance de la qualité et d'évaluation de programmes au sein du département d'ergothérapie et régler les problèmes de relations de travail. Le service d'ergothérapie est situé dans un établissement hospitalier d'importance majeure.

